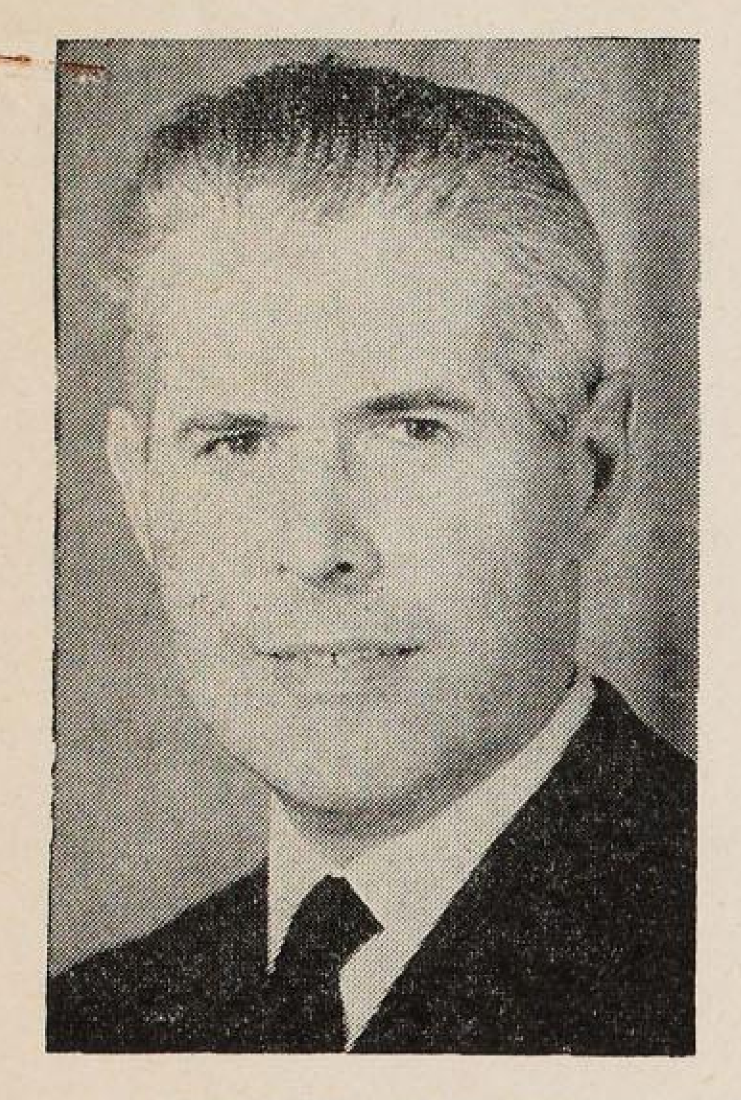


REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA SOMME

(PREMIERE CIRCONSCRIPTION)

Elections Législatives - Mars 1967

Scrutin de ballottage

Electrices,
Electeurs,

Avec 24.788 voix au premier tour de scrutin, je suis en tête de tous les candidats.

Je tiens d'abord à remercier ceux d'entre vous qui ont ainsi tenu, en plus grand nombre qu'en 1962, à me témoigner où à me renouveler leur confiance. Encouragé par ce succès, et s'il est, comme tout le laisse supposer, confirmé dimanche, je pourrai, à l'Assemblée Nationale, continuer d'assumer avec plus de force et d'efficacité encore la défense de vos intérêts.

Les résultats du scrutin montrent qu'à une grosse majorité, vous avez condamné la politique du pouvoir gaulliste. Vous avez eu raison. La démagogie de Monsieur Fred MOORE, candidat de la Vme République, apparaît au grand jour dès le lendemain du scrutin. La presse nous apprend, par exemple, que la part des logements construits avec l'aide de l'Etat ne sera plus, pour la Picardie, que de 6.385 en 1970 contre 8.400 en 1966, soit 25 % en moins. Voilà à quoi conduit le maintien du Vme Plan. Nous sommes loin des promesses prodiguées avant les élections par le candidat gaulliste. La situation n'est pas différente dans les autres domaines.

Cette politique du pouvoir personnel, qui sacrifie les intérêts du plus grand nombre, vous n'en voulez pas. Vous désirez, au contraire, une politique largement ouverte vers l'avenir, vers la Démocratie, le Progrès Social et la Paix.

Telle est la signification profonde du scrutin du 5 Mars.

Dimanche prochain, je n'en doute pas, vous confirmerez votre vote.

Je pense avoir mérité cette marque de confiance et je vous en remercie au nom de l'ensemble des forces démocratiques.

René LAMPS, Député sortant

Electrices, Electeurs,

Vous avez choisi.

Vous confirmerez votre choix.

Vous assurerez la défaite du candidat gaulliste.

Vous réélirez votre député.

René LAMPS

Désigné au premier tour comme le Candidat d'Union des Forces Ouvrières et Démocratiques

CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL

Vu : LE CANDIDAT.

Remplaçant éventuel : Émile BAHEU

CARRE - FRESSENNEVILLE (SOMME)